

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er avril 2023

GARANTIR L'ACCÈS SÛR ET TRANQUILLE À LA NATURE POUR TOUS LES FRANÇAIS
- (N° 886)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 44

présenté par
M. Taverner

ARTICLE UNIQUE

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cette proposition de loi, le groupe écologiste souhaite interdire la chasse le dimanche et ainsi avancer un agenda idéologique qui a pour objectif final l'interdiction pure et simple de cette pratique.

Outre les éléments culturels et historiques liés à la chasse, celle-ci est également une pratique essentielle pour nos territoires ruraux, car elle permet non seulement la régulation nécessaire des espèces, mais aussi une permanence de la présence humaine dans des parties du territoire où celle-ci ne pourrait être maintenue sans les chasseurs.

Si les conflits d'usage sont une réalité, ce n'est pas par l'interdiction de chasser le dimanche que ceux-ci seront résolus. Ainsi, il convient de rejeter cette proposition de loi, et donc de supprimer cet article.